

BC n° MARCHE PUBLIC N° 007M16
Aff n° lot N°2-eau de baignade
Devis n° N° ORDRE:JB-2018-11-13

DASS
Muriel HAGEN
7 avenue Paul Doumer
BP M298849 Nouméa Cedex
Tel : 24 23 39
muriel.hagen@gouv.nc

Echantillon : 2018/11/E0144

Lieu du prélèvement: Tiéti Poindimié

Date de début d'analyse : 13/11/2018

Nature de l'échantillon : Eau de baignade mer

Référence Client : P22072-2018-11-01

Température à réception : 4.2°C

Date de prélèvement : 13/11/2018 09h31

Date de réception : 13/11/2018 07h10

Date de fin d'analyse : 16/11/2018

Préleveur : JB AB CONCEPT

Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eau de baignade selon délibération calédonienne n° 23/CP du 01 Juin 2010 -Article 19-	Limite de quantification (5)
Bactériologique					
Entérocoques	IDEXX certifié NF EN ISO 7899-1	41	UFC/100mL	100	10
Escherichia coli	IDEXX certifié NF EN ISO 9308-3	10	UFC/100mL	100	10
Paramètres in situ					
Température eau in situ	-	26.1	°C		
Transparence		<1	m		
Meteo		soleil			
Etat de la mer		calme			

Remarques/Commentaires :

Eau conforme à la valeur guide et impérative sur l'ensemble des paramètres analysés

(1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.

(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.

(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)

(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.

(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 16/11/2018

Isabelle GALY

Responsable de laboratoire

BC n° MARCHE PUBLIC N° 007M16
Aff n° lot N°2-eau de baignade
Devis n° N° ORDRE:JB-2018-11-13

DASS
Muriel HAGEN
7 avenue Paul Doumer
BP M298849 Nouméa Cedex
Tel : 24 23 39
muriel.hagen@gouv.nc

Echantillon : 2018/11/E0143

Lieu du prélèvement: Tiéti (embouchure) Poindimié
Date de début d'analyse : 13/11/2018
Nature de l'échantillon : Eau de baignade mer
Référence Client : P22071-2018-11-01
Température à réception : 4.2°C

Date de prélèvement : 13/11/2018 09h22
Date de réception : 13/11/2018 07h10
Date de fin d'analyse : 16/11/2018
Préleveur : JB AB CONCEPT
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eau de baignade selon délibération calédonienne n° 23/CP du 01 Juin 2010 -Article 19-	Limite de quantification (5)
Bactériologique					
Entérocoques	IDEXX certifié NF EN ISO 7899-1	305	UFC/100mL	100	10
Escherichia coli	IDEXX certifié NF EN ISO 9308-3	181	UFC/100mL	2000	10
Paramètres in situ					
Température eau in situ	-	26.1	°C		
Transparence		>1	m		
Meteo		soleil			
Etat de la mer		calme			

Remarques/Commentaires :

Eau non conforme à la valeur guide pour les escherichia coli : 181UFC/100ml au lieu de <100 UFC/100ml mais conforme à la valeur impérative 2000 UFC/100ml

Eau non conforme à la valeur guide pour les entérocoques : 305 UFC/100ml au lieu de <100 UFC/100ml

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 16/11/2018
Isabelle GALY
Responsable de laboratoire